



Commission de suivi des rythmes

1^{er} octobre 2014

Résumé des avis recueillis par le SNUipp-FSU Somme auprès de près de 200 collègues rencontrés sur leurs lieux de travail ou en réunions d'information syndicale.

Toutes écoles

- Parfois, les élèves ne peuvent plus avoir accès à leurs activités qui ont été maintenues le mercredi matin.
- Problème du mercredi car dans plusieurs communes rien n'est mis en place, pas de garderie jusqu'à l'arrivée des parents, pas de cantine.
- Les élèves semblent plus fatigués l'après-midi (à période équivalente) et donc moins attentifs
- Les enseignants restent finalement aussi longtemps qu'avant dans leur école et viennent en plus le mercredi matin (dégradation des conditions de travail)
- Les mairies ont parfois imposé les horaires d'APC (souvent hors des périodes de TAP)
- Le mercredi matin manque aux enseignants comme temps de préparation et de recul sur leur pratique
- Au sein d'une même école (sur plusieurs sites), la municipalité a pris la décision de pratiquer la semaine asymétrique (6h/4h30/6h/4h30) en décalant les jours. Les collègues sont donc contraints de rester 2h sur place pour attendre les autres collègues de l'école afin de se réunir...

Spécifique maternelles

- De nombreux collègues constatent la fatigue importante des plus jeunes (récréations du jeudi après-midi et du vendredi source d'accidents plus fréquents).
- Dans une commune, le vendredi après-midi est libéré, l'atsem est recrutée pour faire les TAP donc les petits ne peuvent pas faire de sieste.
- Les élèves ont parfois des difficultés pour se repérer entre les adultes : l'ATSEM qui assure les TAP dans la classe...

Activités péri-scolaires

- Quand les enfants participent aux TAP, leur temps de présence dans les locaux scolaires s'est accru. Le décret Hamon est bénéfique aux mairies mais pas aux enfants.
- Problème de recrutement des animateurs dans certains villages (les mairies font appel aux enseignants qui se demandent quelles sont leurs responsabilités surtout qu'aucun contrat n'a été signé).
- Trop de communes font payer les activités péri-scolaire, parfois selon des modes de calculs injustes et contraire à l'esprit de la réforme (exemple à Roye : les parents ne travaillant pas paient plus cher !)
- Moreuil : deux animateurs gèrent près de 200 enfants pendant les temps de transition !

Rural

- Problèmes d'horaires dans un RPI avec ramassage scolaire ce qui fait terminer les enfants de maternelle à 17h20.

Autres

- Les collègues sont nombreux à dénoncer le scandale des écoles privées qui n'ont pas d'obligation à passer à 4,5 jours tout en étant largement subventionnées par l'État.
- La dotation ministérielle n'est pas toujours utilisée pour la réforme des rythmes.
- Problème de la coupure récréative qui n'existe pas entre l'école et les TAP quand il y a des journées plus courtes.
- Dégradation des relations avec les mairies.

Les enseignants aimeraient beaucoup que leur avis soit sollicité sur un bilan des rythmes.